Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Un progetto del Programma Italia-Francia Marittimo 2014-2020

Un projet du Programme Italie-France Maritime 2014-2020

Interreg
UNIONE EUROPEA
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

La cooperazione al cuore del Mediterraneo | La coopération au coeur de la Méditerranée

Introduction

La Région de la Ligurie est le chef de file du projet O.P.E.R.A., financé dans le cadre du Programme Interreg Marittimo IT-FR Maritime, qui met en scène les 5 régions du Programme (Ligurie, Toscane, Sardaigne, Corse et Région Sud) et la participation de 8 partenaires de la zone transfrontalière.

Objectif phare de la Région de la Ligurie, le Projet O.P.E.R.A. vise à assurer de nouvelles perspectives professionnelles par le biais d'un support à l'auto-entrepreneuriat et la réinsertion dans le monde du travail de chômeurs, de travailleurs licenciés à la suite de la crise industrielle et de salariés menacés de chômage par cette crise.

Le caractère transnational du Programme INTERREG Marittimo IT-FR Maritime nous a permis de soutenir les participants engagés dans le parcours du projet O.P.E.R.A. de manière plus complète par rapport à ce que nous aurions pu faire dans notre région uniquement, en leur apportant de l'aide, des partenaires potentiels et des zones d'implantation adaptées pour démarrer immédiatement la nouvelle entreprise sur un marché plus vaste et international.

Notre mission consiste à maintenir les compétences acquises au cours du projet sur le territoire, tout en continuant à donner la possibilité aux personnes sortant du monde du travail de créer de nouvelles entreprises et/ou des coopératives par un soutien au développement d'entreprise sous forme de rachats d'entreprises par les travailleurs et d'entreprises créées par essaimage.

Nous sommes convaincus que, même en temps de crise, la coopération est le moteur qui permettra à notre région et à toute la zone transfrontalière de se relancer en direction du futur.

De plus, grâce aux potentiels offerts par un Programme de Coopération Internationale, les organisations partenaires, institutionnelles et privées ont pu se concerter et mettre au point des méthodologies communes pour soutenir des entrepreneurs potentiels identifiés de manière efficace. Les compétences et les expériences acquises par les opérateurs, tout comme le matériel étudié et créé par O.P.E.R.A. sont durables et pourront être employés après la conclusion naturelle du projet.

Les ressources humaines formées durant le projet demeurent et continueront à soutenir les travailleurs ayant perdu leur emploi et désireux de se remettre en jeu avec une nouvelle activité d'entreprise.

REGIONE LIGURIA

Andrea Benveduti

Andrea Benveduti

Assesseur au Développement économique, à l'Industrie, au Commerce, à l'Artisanat, à la Recherche et à l'Innovation technologique, à l'Énergie, aux Ports et à la Logistique, à la Numérisation du territoire, à la Sécurité, à l'Immigration et à l'Émigration, aux Participations régionales et aux Programmes communautaires

Gianni Berrino

Giovanni Berrino

Assesseur au Travail et aux Politiques actives de l'Emploi, aux Transports, aux Relations avec les Organisations syndicales, au Tourisme, aux Foires touristiques et aux Grands événements

Indice

01. LE PROJET O.P.E.R.A.

Le projet et les objectifs (04)
Actions (06)
Prestations de service (07)

02. ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES OBJET DU PROJET

Introduction (10)
Région Ligurie (11)
Région Toscane (14)
Région Sardaigne (15)
Corse (16)
Région Sud (17)

03. ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS

Introduction (22)
Calendrier des activités (23)

04. GÉOLOCALISATION DES ANTENNES

Géolocalisation online (30)

05. CATALOGUE DES MATÉRIAUX PRODUITS

Matériaux fabriqués (32)

06. STATISTIQUES ET RÉSULTATS

Prémisse(34)
Analyse d'impact quantitative (35)
Évaluation d'impact qualitative (45)

07. TÉMOIGNAGES

Témoignages (53)

Groupe de travail

Marco Rolandi - Regione Liguria Settore Sviluppo strategico del tessuto produttivo e dell'economia ligure

Valeria Rainisio - Fi.L.S.E. S.p.A.

Paola Albesano - Liguria International s.c.p.a

Margherita Marré Brunenghi - Liguria Ricerche (Assistenza Tecnica)

01. Le projet et objectifs

O.P.E.R.A.
Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Le projet et objectifs

Le projet O.P.E.R.A. « Organizzare e Promuovere le Energie per il Rilancio delle Attività » (ndt : Organiser et promouvoir des énergies pour la Relance économique), est financé par le Programme INTERREG Marittimo IT-FR Maritime 2014-2020, budget total € 1 994 280,15.

Lancé au mois de juillet 2018, O.P.E.R.A. a pour objectif de favoriser le développement de l'emploi dans les zones transfrontalières visées par le projet, par l'expérimentation et l'application d'instruments et de modèles d'intervention partagés.

Grâce au lancement de parcours d'accompagnement communs, les partenaires du projet s'emploient à soutenir la création de nouvelles entreprises, le développement d'entreprises en difficulté par essaimage et l'entrepreneuriat social, en encourageant ainsi la croissance de l'emploi pour les chômeurs des zones frappées par la crise industrielle et économique, selon des modalités de rachat d'entreprises en difficulté par les travailleurs, de préférence en coopérative.

Le projet relève un défi important : contribuer au maintien et au développement de l'emploi dans des régions en crise industrielle et économique par la création de services communs de soutien à l'auto-entrepreneuriat.

Le projet O.P.E.R.A. emploie 8 partenaires provenant de 5 régions italiennes et françaises.

Achevé le 2 février 2021, il continuera à proposer les services créés après sa conclusion naturelle par le biais des guichets territoriaux mis en place pour soutenir la création d'entreprise.

CORSICA

ADEC - Agence de Développement Economique de la Corse

Région Sud

CDE Petra Patrimonia

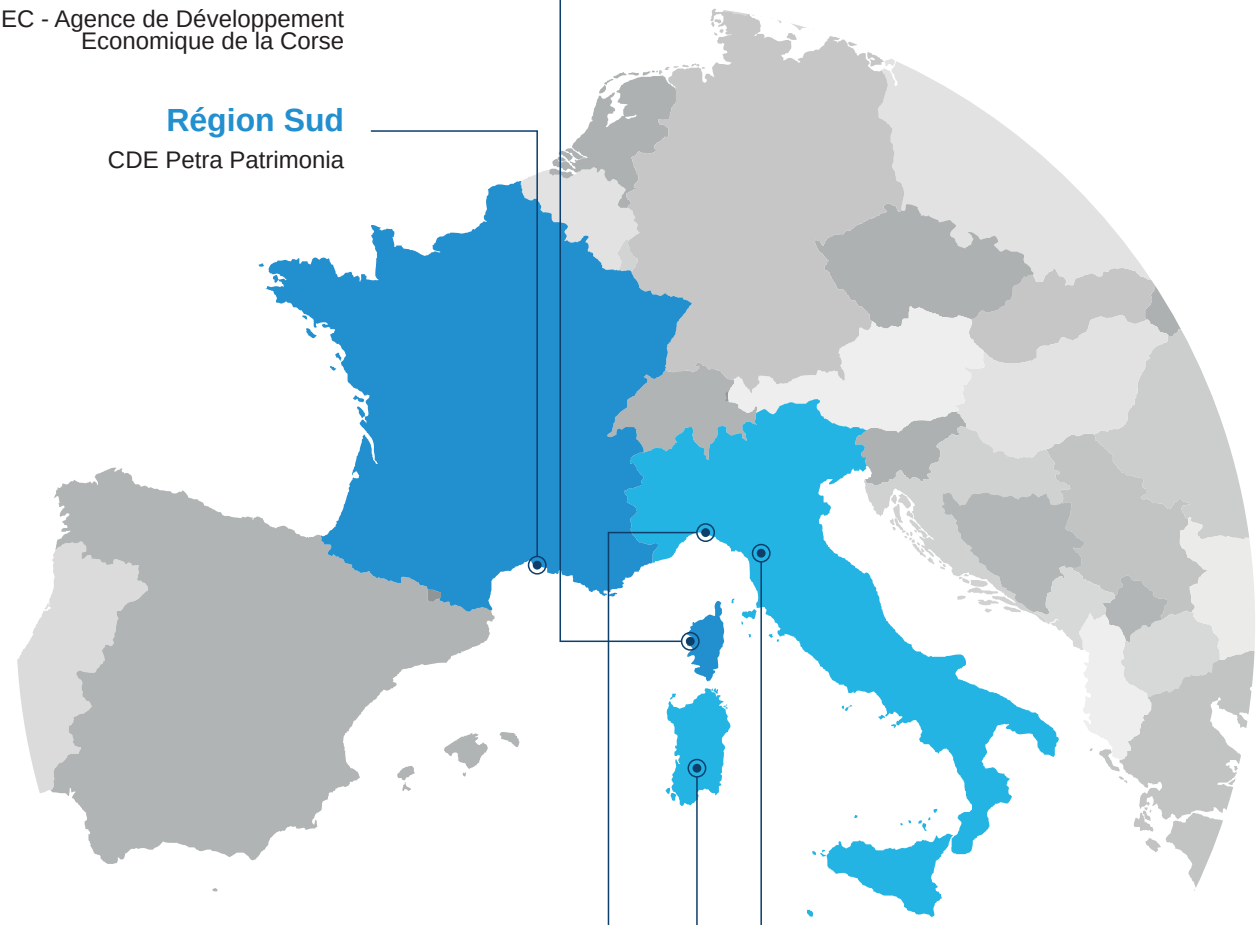

LIGURIA

Regione Liguria (capofila)

ATENA - Centro Servizi ConfcoO.P.E.R.A.tive Genova

TOSCANA

Regione Toscana

UNISCO Toscana Link Srl

SARDEGNA

ASPAL - Agenzia Sarda per le Politiche Attive del Lavoro

A.R.CO.S.S. - Agenzia Regionale Confcooperative per lo Sviluppo in Sardegna Srl

C'est pour qui?

Le projet s'adresse notamment aux chômeurs, aux travailleurs qui ont fui les entreprises en crise industrielle et aux travailleurs à risque de chômage qui souhaitent s'engager dans des voies d'auto-entrepreneuriat (rachat de travailleurs, spin-off, entreprises autonomes, etc.).

Actions

Voici les principales actions que les partenaires du projet ont déployées :

Promotion du soutien gratuit à l'auto-entrepreneuriat pour la réinsertion professionnelle des personnes licenciées par les entreprises en crise, afin de créer de nouvelles entreprises coopératives au moyen de rachats d'entreprises par les travailleurs, d'essaimage et de création de nouvelles entreprises.

Création de méthodologies communes pour identifier les compétences des personnes à réinsérer, en développant des services destinés à soutenir les travailleurs de la zone des filières prioritaires du Programme INTERREG Marittimo IT-FR Maritime (Ligurie, Région Sud, Corse, Toscane côtière, Sardaigne).

Mise en place de services d'aide aux chômeurs et aux travailleurs de l'espace de coopération.

Utilisation d'instruments et de modèles d'intervention partagés basés sur les logiques du management/rachat par les travailleurs, de l'essaimage pour des entreprises en activité ou de la création de nouvelles entreprises.

Élaboration d'une banque de données des métiers et des ressources structurelles (machines, équipements, installations, espaces et hangars industriels), disponibles à la suite des situations de crise.

Grâce au projet O.P.E.R.A., des « antennes territoriales » ont été créées pour garantir un soutien et une présence directe sur le territoire.

Les « Antennes Territoriales » d'O.P.E.R.A. sont des guichets d'information et de formation qui proposent un service gratuit de soutien à la création d'entreprise par des parcours d'accompagnement à l'auto-entrepreneuriat.

Services

Les services de soutien déployés par tous les partenaires permettent de replacer les travailleurs licenciés dans des entreprises O.P.E.R.A.tionnelles ou par la création de nouvelles entreprises ou de coopératives en adoptant les instruments de management/rachat par les travailleurs et entreprises par essaimage.

Informations à la création d'entreprise

Les guichets sont à la disposition pour fournir toutes les informations sur le projet O.P.E.R.A. et les opportunités utiles à la création de nouvelles entreprises aux niveaux local, national et international.

Orientation

Le personnel spécialisé fournit des services d'orientation afin de promouvoir l'emploi et de soutenir l'auto-entrepreneuriat.

Formation

Les guichets organisent des activités de formation spécifique destinée aux utilisateurs qui peuvent bénéficier gratuitement, par l'intermédiaire du projet O.P.E.R.A., de parcours hautement spécialisés dans leurs domaines de prédilection (aide à l'élaboration du plan d'affaire, bilan des compétences, soutien à la création de la coopérative, etc.).

Assistance-conseil et Entraînement spécialisé

Les opérateurs fournissent une assistance-conseil personnalisée sur la base des projets personnels présentés par chaque utilisateur dans le cadre du projet O.P.E.R.A.

02. Analyse socio-économique des territoires concernés par le projet

CONSTRUCTION ET DÉFINITION DU MODÈLE D'INTERVENTION

Synthèse des Zones de Crise Identifiées par les Partenaires du Project et Raisons du Choix

LIGURIE | TOSCANE | SARDAIGNE | CORSE | REGION SUD

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Introduction

La première phase du projet O.P.E.R.A. a prévu l'identification des zones de crise des territoires dans les zones transfrontalières, auxquelles consacrer les actions du projet. Ces territoires ont été choisis selon de critères de références, générales ou variables, indiqués dans les directives du projet (voir le document « Directives T.1 »).

Toutefois O.P.E.R.A. a choisi de valoriser les particularités de chaque territoire en accueillant les considérations et les motifs exprimés par chacun des partenaires du projet (Sardaigne, Toscane, Ligurie, Corse et France), qui ont proposé d'adopter et d'adapter les directives en accord avec les nécessités spécifiques de chacun des territoires élus.

Pour les motivations décrites ci-dessus, les partenaires ont identifié les zones de crise dans lesquelles implémenter les activités d'accompagnement à la création de nouvelles coopératives de salariés au chômage ; de processus d'actionnariat salarié pour les salariés des entreprises en situation de crise ; et enfin, de scissions capables de relancer le développement des branches d'entreprise en situation critique sur le marché, en motivant leurs choix.

Les territoires choisis par les partenaires et les motivations du choix

La Région Sardaigne ha identifié deux zone territoriales: une est la ville métropolitaine de Cagliari, avec une forte vocation pour le secteur tertiaire, qui peut servir de laboratoire pour les autres zones urbaines de l'île ; l'autre est une zone rurale, plus précisément le territoire de Villacidro, qui est déchirée par une forte crise des secteurs industriel et commercial, et qui marque des thématiques typiques des zone internes de la Sardaigne (en particulier, le vieillissement de la population et le dépeuplement).

La Région Toscane a choisi le secteur agroalimentaire des provinces de Massa-Carrare, Lucques, Pise, Livourne et Grosseto, en vue de favoriser le développement des activités liées aux zone rurales qui ont un fort lien avec les autres activités productives (tourisme, artisanat, environnement, culture, etc.). La Région Ligurie a focalisé les activités du projet dans la zone industrielle de la province de Savone, la zone la plus affectée par la crise. La Région Corse a choisi deux zones : CAB et CAPA qui comprennent les agglomérations urbaines des villes de Bastia et Ajaccio, qui peuvent apporter plus ressources humaines et économiques. Enfin la France a choisi cinq agglomérations urbaines (Cannes et Antibes ; la ville de Draguignan ; l'agglomération Dracénoise ; Nice ; Toulon ; la ville de Menton ; la vallée de la Roya), où le secteur tertiaire est le plus important. Les choix dans le territoire français ont été axés sur la réduction des disparités socio-économiques. De plus, Petra Patrimonia Var en France ha choisi de renforcer les lignes d'intervention politiques qui existent dans ces zones.

Les partenaires, pour justifier leurs choix, ils ont transposé et valorisé les lois régionales qui orientent les actions de développement territoriale.

Chacun des partenaires a produit un tableau avec l'indication des zones de crise élues, la description de chaque territoire impliqué dans les activités du projet et les raisons et/ou les critères de ce choix. Pour ce qui concerne la France, les motivations correspondent aux lignes d'intervention et aux politiques locales.

On trouvera ci-après tous les tableaux élaborés par les partenaires.

Région Ligurie

Zone de crise identifiée

Zone de crise complexe de la Province de Savone.

Autres zones de situation de crise industrielle qui pourront être relevées et observées pendant le développement du projet grâce au system de coopération de la Ligurie.

Motivations

La Région Ligurie veut focaliser l'activité du projet O.P.E.R.A. principalement sur la zone de crise complexe de la Province de Savone, comme déjà indiqué dans la proposition de projet. En effet, avec décisions du Conseil Régionale n. 812 du 5 septembre 2016 et n. 835 de 20 septembre 2016, il a été individué une zone pour la demande de reconnaissance de situation de crise industrielle complexe pour la zone de la Province de Savone et le dossier sur le Projet de reconversion industrielle (PRRI) de cette zone a été approuvé au sens de l'article 1 alinéa 3 du DM du 31/01/2013, de mise en œuvre de l'article 27, alinéa 8, du DL 22/06/ 2012 n. 83 portant mesures urgentes pour le développement du Pays.

Les données statistiques du 2016 montrent la nécessité d'une intervention sur la zone, en soulignant une aggravation du niveau de l'occupation de la Province de Savone. Le numéro des occupés est inférieur au 2009, année dans laquelle l'économie italienne a souffert le plus de la crise économique nationale. En 2016 les désoccupés de la Province de Savone sont 6000 (+1,5%) ; cette situation a produit une tendance à une hausse continue des amortisseurs sociaux (ex. « la cassa integrazione », un soutien financier des salarié mis au chômage). De plus, le chômage des jeunes des dernières années (entre 2009 et 2016) est augmenté de 11,5%, passant de 16,2% à 27,8%.

Le Décret Ministériel du 21 septembre 2016 – Zone industrielle complexe de Savone – vérifie les conditions de reconnaissance de crise industrielle complexe avec un impact significatif sur la politique industrielle nationale pour la zone qui comprend 21 communes de la Province de Savone : Altare, Bardineto, Bormida, Cairo Montenotte, Calizzano, Carcare, Cengio, Cosseria, Dego, Giusvalla, Mallare, Millesimo, Murialdo, Osiglia, Pallare, Piana Crixia, Plodio e Roccavignale, Vado Ligure, Quiliano et Villanova d'Albenga.

La reconnaissance de la complexité de la crise a permis d'activer des ressources et des instruments synergiques à différents niveaux institutionnels afin de favoriser et soutenir la reconversion de la zone par la recherche et l'innovation, la rénovation énergétique, l'encouragement aux nouveaux investissement productifs, la création de nouvelles entreprises, l'occupation et l'inclusion sociale et les actions de commercialisation territoriale.

En février 2017 le Groupe de Coordination et Contrôle (GdCC) a été constitué pour la zone de crise industrielle complexe de Savone, et il est composé par les représentants des Administration Centrales de la Région Ligurie, de la Province de Savone et de l'Autorité Portuaire de Savone.

Le Groupe de Coordination et Contrôle est supporté, à niveau locale, par une Table de Coordination Territoriale dont font partie la Région, la Province, les Communes intéressées, la Chambre de commerce, l'Université, les Organisations professionnelles et les Syndicats professionnels.

À l'issue d'un parcours, qui a vu le déroulement de nombreuses rencontres avec les parties prenantes du territoire, comme action principale pour la reconversion de la zone, en octobre 2017 il a été activé par Invitalia s.p.a., l'agence nationale pour l'encouragement aux investissements et le développement de l'entreprise, un appel pour la présentation de manifestations d'intérêt à investir dans la zone.

Les résultats de cet appel ont permis d'effectuer une vérification des potentialités du projet et d'élaborer la gamme des facilités nationales et régionales à activer, en indiquant les besoin en infrastructure de reconversion, les secteurs vers lesquels axer la reconversion, les actions à mettre en œuvre, les instruments et les ressources financières régionales et nationales qu'il est possible activer, les propositions administratives strictement fonctionnelles aux actions proposées, les sujets à intéresser à l'Accord de Programme et les modalités d'actuation du PRRI (Projet de Reconversion Industrielle) concourant à la définition de l'offre de localisation de la zone.

Sur cette ligne, la Conseil Régionale vient d'approuver avec décision du 18/01/2019, la réouverture du délai pour la présentation des demandes relatives à l'avis approuvé avec décision n. 164/2016 dans le cadre de l'Axe 1 – Action 1.2.4. – Support à la réalisation de projets complexes pour activités de recherche et de développement sur peu de questions importantes et à l'application de solutions technologiques fonctionnelles à la réalisation des stratégies de S3 du POR FESR 2014-2020, avec une enveloppe financière de 3,5 millions d'euros.

L'avis soutien la mise en œuvre de projets complexes de recherche industrielle et de développement expérimental. Les micro, les petites ou moyennes et les grandes entreprises, individuellement ou en association, sous forme de ATS (Association Temporaires), et les consortiums peuvent soumettre demande de concours. Les projets doivent concerner les structures opérationnelles localisées dans la Zone de crise complexe. Ils sont prévus deux différentes ouvertures de la période de dépôt des candidatures : la première du 5 mars 2019 au le 15 mars 2019 ; la deuxième du 10 juin 2019 au le 25 juin 2019.

Le Projet O.P.E.R.A., en dehors de l'Appel de Invitalia et au nouvel Appel de la Région Ligurie, trouve sa place parmi les mesures pour la reconversion de la zone en question, en tant que, même si en profonde crise industrielle, la zone de crise complexe de la Province de Savone dispose d'un potentiel technique considérable. Cette zone dispose en effet de ressources humaines avec profils spécialisés et, en même temps, des zones à l'abandon reconvertibles, qui peuvent constituer une bonne opportunité pour l'encouragement aux nouveaux investissements mais aussi pour activer des politiques d'actionnariat salarié axées à l'internationalisation, surtout convergeant vers le marché français, qui représente le principal destinataire étranger de l'exportation de la Province de Savone (+1% en 2016 par rapport à l'année précédente).

Dans cette zone il est possible d'identifier une spécialisation élevée des secteurs cohérents aux filières prioritaires et les zone d'intervention élues par le Programme INTERREG

Italie-France Maritime, comme : l'énergie, les biotechnologies et les transports, avec la présence d'un « capital humain » qualifié et spécialisé, qui pourrait être guidé en activités formatives visant à créer les premiers exemples d'entreprises coopératives nées par des politiques d'actionnariat salarié, encore absents dans notre Région, qui ont permis, à niveau national, la revitalisation d'importantes réalités et de ne pas disperser le savoir-faire du personnel spécialisé, de réutiliser des installations et des machines déjà présentes dans les structures de la zone.

Le Partenariat de la Ligurie a déjà rencontré le maire de la commune de Vado Ligure et Confindustria Savona, afin de se confronter avec les sujets locaux qui s'occupent de la reconversion de la zone. Ils ont concordé d'établir un rendez-vous à bref délai avec tous les maires de la zone de crise, pour expliquer les objectifs et les activités du projet O.P.E.R.A. De plus, ils essayeront tous ensemble, d'identifier au mieux une cible parmi les chômeurs à laquelle se référer et les sujets potentiels d'intermédiation public/privé qui sont déjà en train d'opérer dans cette zone avec des investissements, et qui peuvent être intéressés à collaborer avec des partenaires liguriens d'O.P.E.R.A., afin de faciliter la création de nouvelles activités coopératives nées par l'union des chômeurs, ex-salariés de la même zone de crise.

De plus, en accord entre le deux partenaire liguriens, Région Ligurie et ATENA (qui pour ce qui concerne O.P.E.R.A., représente le monde coopératif régional), à part les territoires élus comme prioritaires pour la réalisation des interventions pour les objectifs et les finalités que O.P.E.R.A. a fixé, on vise à accorder une plus grande envergure à la réalisation du projet, compte tenu d'autres zones territoriales et situations de crise industrielle qui pourront être individuées et observées pendant le développement du projet, à travers le système de coopération ligurien.

Tout cela pourra consentir l'échange d'expériences, pratiques, instruments et modèles d'intervention axés à récupérer des entreprises en crise par des salariés et la transformation de ces entreprises traditionnelles en coopératives de travail, par le processus d'actionnariat salarié. Mais il consentira aussi la transférabilité des ces processus et instruments de travail, établis dans le cadre du projet vers les autres zones territoriales de Genève et de La Spezia, et aussi cela du Ponente Ligure.

Cette approche, avec une forte référence aux modèles de coopérative, pourra en autre accroitre les opportunités de renforcer la cohésion économique, social et territoriale a niveau régionale et transfrontalière qui sont offertes par la possibilité de pouvoir exploiter conjointement les ressources professionnelles et structurales mises à disposition par les situations de crise, à travers le développement et l'utilisation conjointe.

Région Toscane

Zone de crise identifiée

Pour la Toscane le choix de la zone de crise s'est porté sur tout le territoire transfrontalier qui correspond aux Provinces de Massa-Carrare, Lucques, Pise, Livourne et Grosseto et qui va intéresser exclusivement le secteur agroalimentaire.

Motivations

Ce choix s'appuie sur les considérations suivantes :

- Les politiques de reconversion de la zone transfrontalière sont vivement axées sur le développent des activités liées aux zones rurales en forte connexion avec les autres activités productives (tourisme, artisanat, environnement, culture, etc.).

- La loi régionale (L.R. n° 17 du 5/04/2017) sur les zones rurales de la Toscane et la loi nationale sur la biodiversité alimentaire (Loi 194/2015), du point de vue du gouvernement local, elles soutiennent la constitution de « systèmes territoriales de qualité » qui permet de développer des actions concernant les activités décrites ci-dessus et la construction d'un modèle d'organisation qui intéressera les sujets publiques et privés du territoire. On cite à ce propos, à titre d'exemple, la constitution du « Distretto Rurale della Maremma » (District Rural de la Maremme), du « Distretto Agroalimentare della Toscana meridionale » (District Agroalimentaire de la Toscane méridionale), du « Distretto floricolo Lucca-Pistoia » (District Floral de Lucques-Pistoia), et aussi de 4 GAL e 4 FLAG, d'une Communauté de la nourriture et de 5 Routes du vin et du goût. Pour ces motivations, même si l'agriculture intéresse environ le 2% des secteurs en crise de la Toscane, on prend comme point de référence ce secteur pour activer les actions du projet O.P.E.R.A. Cela permettra de réaliser un modèle efficace pour une application concrète des activités expérimentales réalisées, pour les rendre répétables dans les autres secteurs ou, au moins, pour pouvoir les confronter avec les autres secteurs de la zone transfrontalière.

Le secteur agroalimentaire intéresse tout le territoire transfrontalier d'une façon diversifiée ; en effet il y a une présence d'élevage de moutons, de cultures de fruits et de légumes, de floriculture, et de zootechnies qui opèrent sur le territoire tout entier. Cela offre la possibilité d'opérer en intéressant toutes les zones élues et garantit la présence de structures (PME et coopératives) individuées par le projet comme sujets idéals pour l'expérimentation du projet O.P.E.R.A., en assurant aussi la continuité des interventions adoptées avec le PSR,

Région Sardaigne

Zone de crise identifiée

Les zones de crise identifiées se réfèrent au territoire de la ville métropolitaine de Cagliari (Communes de Assemini, Cagliari, Decimomannu, Elmas, Maracalagonis, Monserrato, Pula, Quartu Sant'Elena, Quartucciu, Sarroch, Selargius, Sestu, Settimo San Pietro, Sinnai, Uta et Villa San Pietro) et du système local du travail de Villacidro (Arbus, Gonnosfanadiga, Guspini, Pabillonis, Villacidro et San Gavino Monreale).

Motivations

On a choisi les zones d'étude par des critères qui, en tout premier lieu, permettent d'agir sur des zones avec une vocation (actuelle ou potentielle) à la création d'actionnariat salarié et qui permettent, par la suite, la « scalabilité » des politiques d'intervention dans le territoire régional.

Étant donné que toute la Région Sardaigne peut être élue pour le Programme Interreg Maritime, on a choisi d'effectuer un choix pour capitaliser les résultats du projet O.P.E.R.A. sur un éventail de territoires le plus ample et diversifié possible. Pour cette raison les zones individué sont deux : une est la ville métropolitaine de Cagliari (qui représente environ le 5% du territoire régional e qui a une population de 400.000 habitants), à forte vocation vers le secteur tertiaire et qui serve comme laboratoire pour les autre zone urbaine de l'île ; l'autre, le système local du travail de Villacidro (correspondant au 3% de la superficie administrative de la Région et avec le 2,5% de la population) est une zone rurale, déchiré par une forte crise des secteurs industriel et commercial, et qui marque des thématiques typiques des zone internes de la Sardaigne (en particulier, le vieillissement de la population et le dépeuplement).

Pour ce qui concerne les secteurs économiques d'intervention, le choix a été axé sur l'industrie manufacturière des aliments et des boissons et sur l'hôtellerie et la restauration.

Ces secteurs sont les porteurs de l'économie régional et sont aussi parmi les secteurs sur lesquels la Région Autonome de la Sardaigne a fondé la Smart Specialization Strategy (S3), qui a individué les secteurs portants de l'économie régionale et qui a établi le cadre de programmation relatif à la période actuelle de programmation 2014-2020.

Corse

Zone de crise identifiée

CAB - Communauté d'Agglomération de Bastia.

CAPA - Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

2 zones de niveau intercommunal.

Motivations

L'ADEC choisit volontairement d'identifier deux zones géographiques car les nombres affichés dans le projet (nombre PME / nombre de cibles) seront forcément plus faibles que ceux des autres territoires.

Le choix de ces territoires s'explique par la présence des deux principales villes de Corse qui, avec leur périphérie, concentrent les activités économiques de l'île.

Par ailleurs, ce choix s'inscrit en cohérence avec le nouveau dispositif national d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle qui a été présenté et dévoilé par le Gouvernement en novembre dernier.

Au programme : 124 « Territoires d'industrie » sélectionnés, plus d'un milliard d'euros de financement, et une gestion décentralisée.

https://www.economie.gouv.fr/conseil-national-industrie-2018

Les territoires de CAB et CAPA ont été sélectionnés pour la Corse. VOIR CARTE EN PJ

Le nouveau dispositif s'appuie sur le principe de la concentration des moyens qui forment une sorte de « panier de services » à destination des territoires d'industrie. Ce « panier de services » représente 18 mesures pour répondre à 4 besoins des « Territoires d'industrie » : recruter, innover, attirer et simplifier.

Le projet OPERA pourrait être capitalisé dans le cadre de ce programme.

Région Sud

Zone de crise identifiée

CASA (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis)

CACPL (Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins)

Motivations

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 prévoit la mise en œuvre de la politique de la ville par des contrats de ville. Celui de Cannes Lérins, signé en décembre 2015, s'applique pour la période 2015-2020. Piloté par l'Agglomération Cannes Lérins et par l'État, en concertation avec les villes de Cannes et du Cannet, il est le document d'action stratégique définissant le projet urbain et social à mettre en œuvre pour réduire les écarts de développement entre les territoires défavorisés et leur environnement. Il permettra l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers concernés et favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants. L'Agglo lance ainsi un appel à projet sur la base des grandes orientations définies et souhaite s'appuyer sur les acteurs locaux pour mettre en œuvre des actions au profit des habitants des quartiers de la géographie prioritaire.

Cannes pays de Lerins lance en 208 un appel à projet pour un contrat de ville

« Acteur de solidarité pour un territoire créateur d'emplois »

Dans un objectif de réduction des écarts socio-économiques, l'Agglomération Cannes Lérins exerce de plein droit en matière de politique de la ville :

- L'élaboration du diagnostic de territoire

- La définition des orientations du contrat de ville

- L'animation et la coordination des dispositifs contractuels et locaux.

Communauté d'Agglomérations Sophia Antipolis :

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a déclaré d'intérêt communautaire l'insertion par l'activité économique et la création d'un PLIE en 2003. Depuis elle a mené, au titre de la politique de la ville et du développement économique, des actions spécifiques axées sur la facilitation de l'accès à l'emploi durable pour les personnes exclues du marché du travail ou risquant de l'être.

En 2013-2014, la direction politique de la ville de la CASA a réalisé un diagnostic de territoire qui a conduit à la création d'un Plan Local pour l'Insertion et l'emploi en 2015.

Zone de crise identifiée

Ville de Draguignan Communauté d'Agglomération DRACÉNIE

Motivations

Dans le cadre de la Politique de la ville et du Contrat de Ville de la Dracénie, la Communauté d'Agglomération lance conjointement avec l'État, un appel à projets pour soutenir la mise en œuvre d'actions spécifiques au profit des habitants des 3 quartiers prioritaires Politique de la ville.

Le calendrier prévisionnel de dépôt des dossiers : du 07 novembre jusqu'au 07 décembre 2018. Les contrats de ville nouvelle génération succèdent à compter de 2015 au CUCS. Ils constituent le cadre d'action d'une politique de la ville renouvelée.

Conclu à l'échelle intercommunale entre l'État et ses établissements publics, les communes de Draguignan et le Muy et la CAD, la Région et le Département, les partenaires économiques CCIV, CMAV et UPV, les bailleurs sociaux, le contrat de ville mobilise et adapte en tout premier lieu les actions relevant des politiques publiques de droit commun.

Le présent contrat de ville est un document, "vivant", amené à évoluer et s'enrichir régulièrement de conventions d'application, d'annexes financières, de plans d'actions détaillés. Il prend la forme d'un contrat-cadre unique intégrant les dimensions sociales, urbaines, économique révisable annuellement.

Zone de crise identifiée

Ville de Nice

Motivations

Contrat de ville NICE La loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini les principes guidant la nouvelle génération des contrats de ville 2015/2020 en matière de politique de la ville. « La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants."

http://www.nicecotedazur.org/uploads/media_items/contrat-de-ville-nca.original.pdf

Zone de crise identifiée

Ville de Toulon Métropole

Motivations

Depuis sa création, Toulon Provence Méditerranée a l'ambition d'offrir à chaque commune de l'agglomération les mêmes chances de développement, le même cadre de vie de qualité. Pour mener à bien ses missions, la collectivité s'investit au quotidien à travers ses compétences. Dans le domaine de la politique de la ville, la communauté d'agglomération est à l'initiative d'actions visant à favoriser l'intégration des populations fragilisées en encourageant la cohésion sociale et la solidarité sur l'ensemble des communes membres. Elle agit ainsi sur plusieurs leviers à la fois : le développement social et culturel, la revitalisation économique, l'emploi, la rénovation urbaine, la sécurité, la citoyenneté et la prévention de la délinquance.

Zone de crise identifiée

Ville de Menton et Vallée de La Roya

Motivations

Le PADD (Projet d'aménagement et de développement durables), comme le précise l'article L141- 4 du Code de l'urbanisme, « fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de qualité paysagère, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation et de mise en valeur des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. En matière de déplacements, ces objectifs intègrent une approche qualitative prenant en compte les temps de déplacement. » Il s'agit du cœur du projet de territoire, qui se déclinera dans le document d'orientations et d'objectifs. Il s'articule autour de 4 axes stratégiques qui fondent la vision du territoire :

- Axe 1 : Valoriser la qualité environnementale exceptionnelle de la Riviera Française

- Axe 2 : Développer une économie axée sur les filières d'excellence

- Axe 3 : Axer prioritairement le développement du territoire en valorisant les transports collectifs existants à renforcer ou à créer

- Axe 4 : Développer le logement accessible pour accueillir de jeunes actifs sur le territoire :

https://www.riviera-francaise.fr/images/PDF/Amenagement-Projet-Amenagement-Developpement-Durable.pdf

03. Événements réalisés du projet

Calendrier des activités

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale
ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Introduction

Ce chapitre illustre les événements réalisés au sein de l'O.P.E.R.A.
Environ soixante-dix événements ont été organisés, classés en trois types: événements d'information, événements d'ouverture / inauguration, événements de formation.

Événements d'information (27)

Événements d'animation territoriale pour la diffusion du projet et des outils qu'il utilise. Des conventions, des séminaires à l'intention des institutions, des centres pour l'emploi, des syndicats et des séminaires d'animation ont été organisés pour informer et impliquer les bénéficiaires finaux du projet.

Manifestations d'ouverture / inauguration, antennes / antennes territoriales (16)

Réunions pour la promotion et l'inauguration des antennes locales adressées aux institutions et aux utilisateurs potentiels des services offerts par O.P.E.R.A.

Événements de formation (29)

Des événements et des séminaires qui ont représenté la partie la plus importante de cette action, car ils ont impliqué les bénéficiaires, avec des formations spécialisées gratuites utiles à la création d'entreprise.

Par ailleurs, des réunions de formation ont été organisées pour les opérateurs d'agence, qui ont aujourd'hui acquis une plus grande expertise à mettre au service des bénéficiaires.

30/01/2019
Savona

Incontro Provincia di Savona per mappatura area di crisi

Regione Liguria

27/03/2019
Nizza

Apertura sportello di Nizza e conferenza stampa di lancio

CDE Petra Patrimonia

15/04/2019
Cagliari

Apertura sportello Co.As.Co.

ASPAL/ARCOSS

15/04/2019
Nuoro

Apertura sportello Puntocooper Nuoro

ASPAL/ARCOSS

04/06/2019
Genova

Incontro tra i Partner Liguri e i CPI per informazione e collaborazione

Regione Liguria

21/06/2019
Puget sur Argens

OPERA Working Day - Lancio dello sportello 83

CDE Petra Patrimonia

05/07/2019
Tiana (NU)

Sportello itinerante Puntocooper Nuoro

ASPAL/ARCOSS

10/07/2019
Genova

Incontro informativo con i sindacati per informazione e collaborazione

Regione Liguria

12/07/2019
Savona

Inaugurazione Primo Sportello territoriale a Savona

Regione Liguria

17/09/2019
La Spezia

Inaugurazione Antenna Confcooperative Liguria

ATENA

04/10/2019
Genova

Inaugurazione Antenna Confcooperative Liguria

ATENA

07/10/2019
Imperia

Inaugurazione Antenna Confcooperative Liguria

ATENA

21/10/2019
Cagliari

Progetto O.P.E.R.A.: percorsi di accompagnamento all'auto-imprenditorialità

Aspal /Arcoss

21/10/2019
Sassari

Progetto O.P.E.R.A.: percorsi di accompagnamento all'auto-imprenditorialità

Aspal /Arcoss

08/11/2019
Cagliari

Evento di lancio progetto O.P.E.R.A.

Aspal /Arcoss

12/11/2019
Pisa

Percorso Formativo per gli operatori degli sportelli O.P.E.R.A.

UNISCO

13/11/2019
Livorno

Percorso Formativo per gli operatori degli sportelli O.P.E.R.A.

UNISCO

14/11/2019
Grosseto

Percorso Formativo per gli operatori degli sportelli O.P.E.R.A.

UNISCO

15/11/2019
Lucca

Percorso Formativo per gli operatori degli sportelli O.P.E.R.A.

UNISCO

26/11/2019
Grimaud

Forum des entrepreneurs du Golfe de Saint Tropez

CDE Petra Patrimonia

28/11/2019
Sassari

Progetto O.P.E.R.A.: percorsi di accompagnamento all'auto-imprenditorialità

Aspal /Arcoss

28/11/2019
Nizza

Les Entrepreneuriales 06 - Salon de l'emploi

CDE Petra Patrimonia

28/11/2019
Sassari

Inaugurazione Puntocooper Sassari

Aspal /Arcoss

29/11/2019
Bastia e Ajaccio

Inaugurazione Sportelli Bastia e Aiaccio

ADEC

17/12/2019
Albarese e Grosseto

Primo world café: la comunità di pratica - il progetto O.P.E.R.A.

Regione Toscana

19/12/2019
Nuoro

Progetto O.P.E.R.A.: percorsi di accompagnamento all'auto-imprenditorialità

Aspal /Arcoss

20/12/2019
Alghero

Seminario informativo Resto al Sud

Aspal /Arcoss

12/11/2019
Pisa

Percorso Formativo per gli operatori degli sportelli O.P.E.R.A.

UNISCO

29/01/2020
Imperia

Incontro informativo Orientamento all'auto-imprenditorialità

Regione Liguria

30/01/2020
Genova

Incontro operativo

Regione Liguria / ATENA

05/02/2020
Saint Raphael

Atelier Pôle emploi du Var

CDE Petra Patrimonia

05/02/2020
Ajaccio

Ouverture officielle des guichets

ADEC

07/02/2020
Alghero

Seminario informativo Resto al Sud

Aspal /Arcoss

11/02/2020
Alberese - Grosseto

Secondo World Cafè: Sperimentare strumenti e percorsi innovativi

Regione Toscana

12/02/2020
Imperia

Workshop Strumenti di Coaching per aspiranti imprenditori

Regione Liguria

13/02/2020
Corte

Rencontres pour l'Emploi

ADEC

13/02/2020
Chiavari

Inaugurazione Antenna Confcooperative Liguria

ATENA

18/02/2020
Savona

Workshop Strumenti di Coaching per aspiranti imprenditori

Regione Liguria

19/02/2020
Imperia

Incontro informativo: Orientamento all'auto-imprenditorialità

Regione Liguria

21/02/2020
Corsica

Presentazione del progetto O.P.E.R.A. agli attori del lavoro corsi

ADEC

02/03/2020
Ajaccio

Visita all'AFPA di Ajaccio per presentare il progetto e fare delle interviste

ADEC

03/03/2020
Nice

Comité de pilotage de la Fabrique à entreprendre Présentation du guichet 06

CDE Petra Patrimonia

07/04/2020
On-line

Café des entrepreneurs O.P.E.R.A. Rencontre online avec les entrepreneurs accompagnés

CDE Petra Patrimonia

15/04/2020
On-line

Terzo World Cafè Sperimentare strumenti e percorsi innovativi

Regione Toscana

28/04/2020
On-line

Café des entrepreneurs O.P.E.R.A. Rencontre online avec les entrepreneurs accompagnés

CDE Petra Patrimonia

27/05/2020
On-line

Quarto World Cafè Sperimentare strumenti e percorsi innovativi

Regione Toscana

17/06/2020
On-line

Incontro informativo: Orientamento all'auto-imprenditorialità

Regione Liguria

10/07/2020
On-line

Webinaire Economie bleue

CDE Petra Patrimonia

09/09/2020
Sassari

Seminario informativo sulla creazione di impresa

Aspal /Arcoss

14/09/2020
On-line

Quinto World Cafè Sperimentare strumenti e percorsi innovativi

Regione Toscana

16/09/2020
Saint Etienne de Tinée (06)

Rencontre Entrepreneuriat rural et croissance verte

CDE Petra Patrimonia

13/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

14/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

15/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

16/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

19/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

20/10/2020
On-line

Training manageriale Settore Agroalimentare

Regione Toscana

22/10/2020
Castelsardo (SS)

Fare impresa al tempo del covid-19

Aspal /Arcoss

27/10/2020
On-line

Inaugurazione dello sportello on line

ADEC

10/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

12/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

13/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

16/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

18/11/2020
On-line

Percorso formativo: conoscere le basi della comunicazione

Aspal /Arcoss

18/11/2020
On-line

Seminario animazione territoriale

Aspal /Arcoss

19/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

20/11/2020
On-line

Seminario animazione territoriale

Aspal /Arcoss

24/11/2020
On-line

Percorso formativo on line: creazione e facilitazione di gruppo

Aspal /Arcoss

25/11/2020
On-line

Seminario animazione territoriale

Aspal /Arcoss

265/11/2020
On-line

Seminario animazione territoriale

Aspal /Arcoss

10/12/2020
On-line

Webinar O.P.E.R.A.

ADEC

04. Géolocalisation

O.P.E.R.A.
Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Géolocalisation en ligne

Dans ce chapitre, toutes les branches territoriales et les événements réalisés ont été géolocalisés.

L'objectif est d'avoir les adresses, les coordonnées des différentes agences qui restent actives même après la fin du projet, et un aperçu des événements qui ont été réalisés par chaque partenaire, à portée de clic.

Suivez le lien pour accéder à la géolocalisation.

SE CONNECTER

05. Matériaux fabriqués

O.P.E.R.A.
Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Matériaux fabriqués

Dans ce chapitre, tous les documents créés pour la fonctionnalité correcte des compteurs ont été rassemblés.

La brochure illustre brièvement le projet O.P.E.R.A., Le dépliant a été créé comme un guide à distribuer aux guichets et décrit les services offerts.

Le Guide Méthodologique est l'outil qui décrit comment opérer dans les différents territoires, suivant une méthodologie commune, indiquant comment utiliser les différents documents joints.

Enfin, les newsletters rédigées au cours des trois années illustrent les activités et les actualités marquantes relatives à l'ensemble du partenariat.

OUVRIR	**Brochure du projet**
OUVRIR	**Dépliant utilisateur**
OUVRIR	**Guide méthodologique**

OUVRIR	**Newsletter 01** / Juin 2019
OUVRIR	**Newsletter 02** / Juillet 2019
OUVRIR	**Newsletter 03** / Décembre 2019
OUVRIR	**Newsletter 04** / Mars 2020
OUVRIR	**Newsletter 05** / Juin 2020
OUVRIR	**Newsletter 06** / Novembre 2020

OUVRIR	**Carte de présentation des guichets**
OUVRIR	**Formulaire de contact**
OUVRIR	**Contrat de service utilisateur**
OUVRIR	**Formulaire d'évaluation de préfaisabilité d'une idée d'entreprise**
OUVRIR	**Bilan des compétences**
OUVRIR	**Business Plan**
OUVRIR	**Onglet Surveillance des utilisateurs**
OUVRIR	**Fiche de suivi mensuelle**
OUVRIR	**Onglet Surveillance globale**
OUVRIR	**Lettre d'engagement**
OUVRIR	**Enquête de satisfaction**

06. Statistiques et résultats

O.P.E.R.A.
Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Prémisse

Le travail a eu pour objectif d'évaluer les incidences du projet dans les différents secteurs territoriaux et, de manière plus générale, dans tout l'ensemble du programme.

Pour l'évaluation quantitative de l'incidence, on a analysé et traité les données et les informations relevées dans le cadre de la surveillance du projet et les éléments d'ordre quantitatif indiqués dans le questionnaire (entretien structuré) proposé aux interlocuteurs locaux des différents partenaires ayant participé à la réalisation du projet.

Les Services - (Services mis en place) - Tout ce qui concerne l'efficience et l'efficacité interne du service mis en œuvre avec O.P.E.R.A. : le nombre et les types de services, le professionnalisme des opérateurs, le partage des objectifs, le processus de travail.

Les destinataires - (Bénéficiaires/destinataires des initiatives) - Tout qui concerne les destinataires (nombre et type) et, de ce fait, l'efficacité et l'efficience externe du projet O.P.E.R.A. : la quantité et le type de services utilisés, les initiatives mises en place.

Le territoire - Tout ce qui concerne la relation avec le territoire ou la collectivité locale : la sensibilisation, la promotion des stratégies d'intervention, des services, la visibilité, (les campagnes de publicité, d'animation, les séminaires et les congrès).

L'incidence a été évaluée par le biais d'un questionnaire (entretien structuré) proposé aux interlocuteurs locaux des différents partenaires ayant participé à la réalisation du projet.

L'enquête de l'incidence qualitative s'est concentrée, entre autres aspects, sur :

+ La méthodologie de travail et les modes de prestation du service

+ La leadership des destinataires dans leur projet d'entreprise.

+ Les réseaux - (Coordination/collaboration entre les services et les organisations impliqués dans le projet) tout ce qui concerne la dimension de l'intégration, la collaboration entre tous les acteurs engagés dans le réseau du projet.

+ Le rapport avec le territoire ou avec la communauté locale : la sensibilisation, la promotion des stratégies d'intervention, des services, la visibilité.

+ L'innovation et la qualité du service.

Analyse d'impact quantitative

Services - (Services activés) - Tout ce qui concerne l'efficience et l'efficacité interne du service activé avec O.P.E.R.A .: le nombre et les types de services activés; le professionnalisme des opérateurs, le partage des objectifs, le processus de travail.

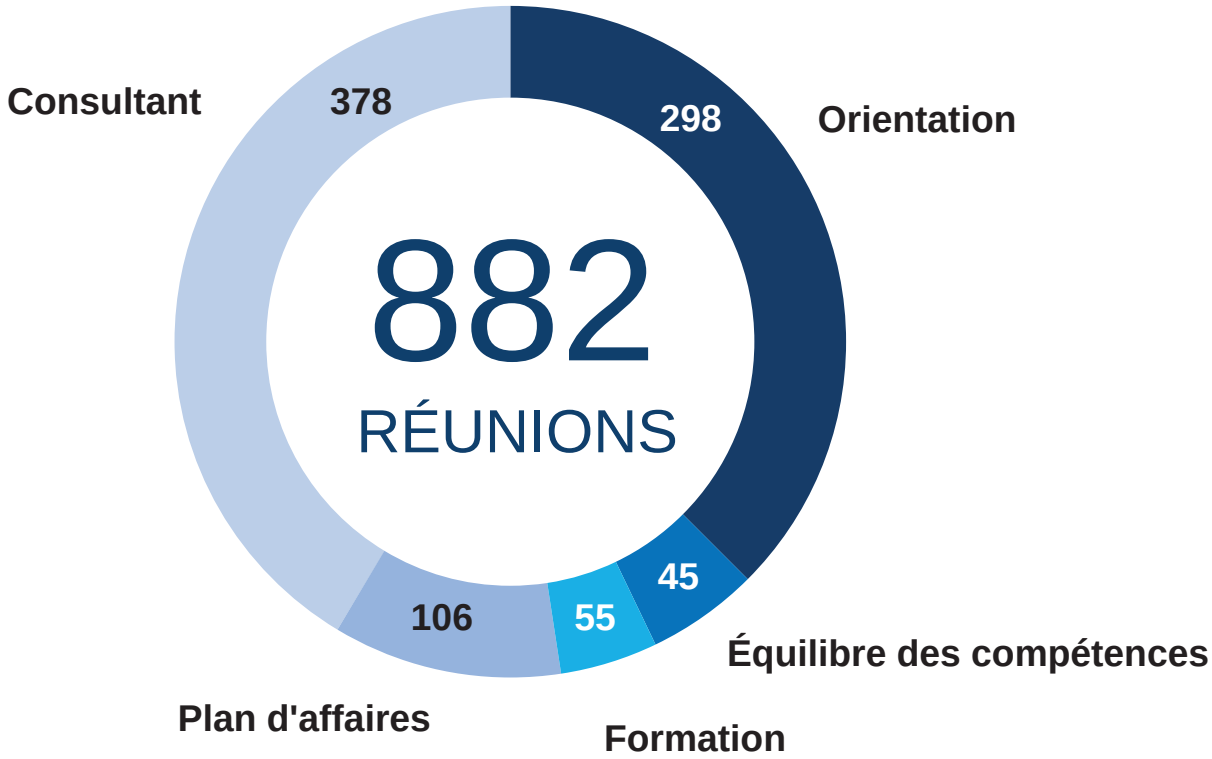

Pourcentage global des services fournis du projet O.P.E.R.A.

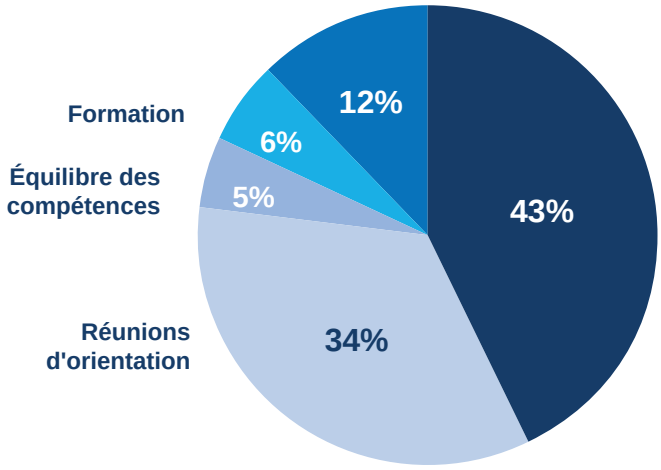

Région de la Ligurie pourcentage type de services fournis

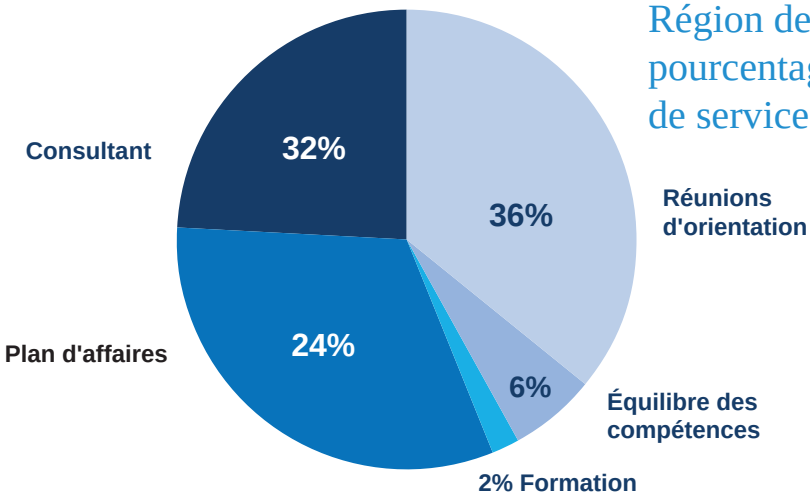

Région de la Toscane pourcentage type de services fournis

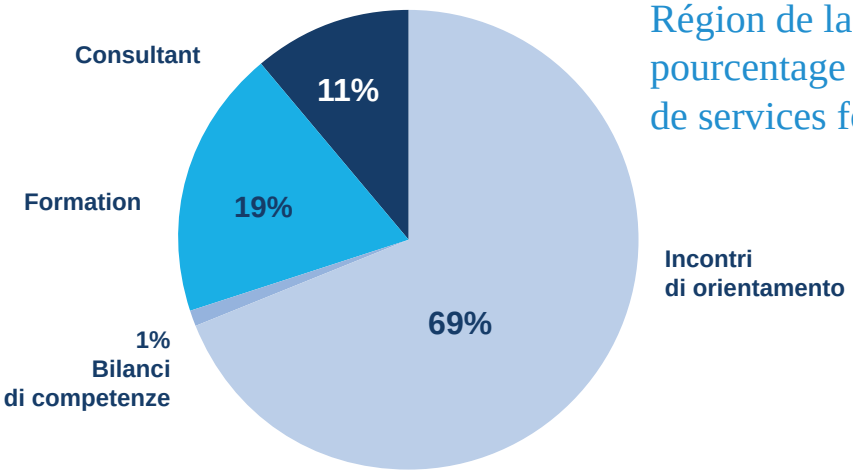

Région de la Sardaigne pourcentage type de services fournis

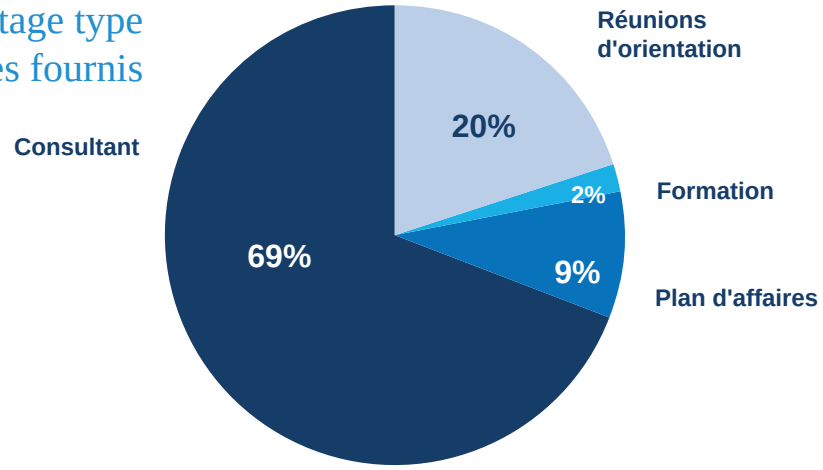

Régione Sud pourcentage type de services fournis

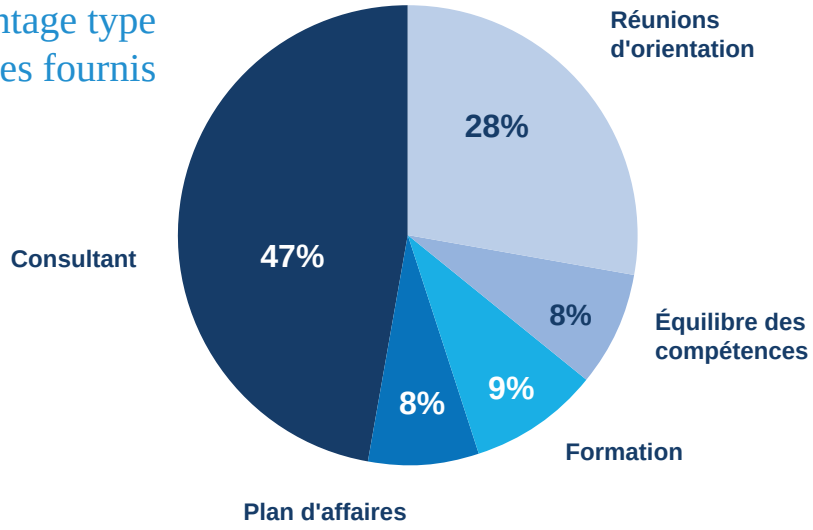

Évaluations du partage des objectifs d'O.P.E.R.A. et de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des antennes territoriales.

Niveau de partage des objectifs de l'O.P.E.R.A. - valeurs de 1 à 5 (1-bas à 5-haut)	
Niveau de partage des objectifs de l'O.P.E.R.A. par les opérateurs et plus généralement par le personnel employé dans les activités.	4,5
Niveau de partage des objectifs de l'O.P.E.R.A. par des consultants.	4,3
Niveau de partage des objectifs de l'O.P.E.R.A. par les opérateurs.	4,5

Remarques

Région de la Ligurie - Au niveau de la Ligurie, les deux partenaires ont toujours travaillé en étroite coopération, en se partageant les différentes initiatives.

CDE - Les guichets sont gérés par CDE Petra Patrimonia en collaboration avec 4 opérateurs : la communauté de l'agglomération Dracénie-Provence-Verdon, l'« Usine » à entreprendre, l'incubateur de la ville de Nice (CEEI), la communauté de l'agglomération de Cannes Pays de Lérins. Les 4 opérateurs ont été informés du projet O.P.E.R.A. dès la création du guichet. Le CEEI et la Communauté des agglomérations de Cannes ont contribué de manière plus directe aux tâches des bureaux et, notamment, à la communication entourant les guichets.

ADEC La souscription d'une charte des engagements illustre également le niveau de partage des objectifs du projet de la part de Pôle Emploi, l'opérateur chargé de ce service. L'intense activité de communication s'est traduite par un bon niveau de soutien.

Niveau d'efficacité dans la gestion des succursales - valeurs de 1 à 5 (1-faible à 5-élevé)	
Niveau d'efficacité dans la gestion des antennes / antennes territoriales.	4,2
Niveau d'efficacité des activités d'accueil et d'orientation.	3,5
Niveau d'efficacité des activités de conseil et des services fournis.	3,5

Remarques

Malgré les limitations physiques liées à la pandémie, les guichets sont parvenus à poursuivre les activités de façon presque interrompue et à trouver des méthodes novatrices pour améliorer l'efficacité par une réponse plus précise aux besoins des utilisateurs.

Région de la Ligurie : en ce qui concerne les activités d'assistance-conseil, on a constaté un besoin croissant de services plus spécialisés de la part des utilisateurs.

CDE - La visibilité des guichets a été affectée par la période de confinement de la COVID 19, entre mars et juin 2020 et en novembre 2020. Il a donc fallu augmenter le nombre de ressources humaines employées sur le territoire. Entre temps, le suivi des promoteurs de projets d'entreprise impliqués dans les contrats de service a pu bénéficier des services, dont une partie a été développée en ligne.

ADEC - La difficulté rencontrée le partenaire corse sur le territoire n'est pas liée au modèle de « guichet » mais à son portage. En effet, l'ADEC ne dispose pas de compétences spécifiques en termes d'emploi et de soutien aux chômeurs ou aux salariés. Son objectif demeure l'entreprise. Le modèle du guichet unique a permis de mobiliser un réseau d'acteurs clés pour surmonter cette difficulté, mais les retards initiaux et l'impact de la COVID ont surpassé les efforts déployés pour maintenir en vie les compteurs.

Niveau d'efficacité dans la gestion des succursales - valeurs de 1 à 5 (1-faible à 5-élevé)	
Niveau d'efficacité dans la gestion des guichets / antennes territoriales.	3,8
Niveau d'efficacité des activités d'accueil et d'orientation.	3,5
Niveau d'efficacité des activités de conseil et des services fournis.	3,5

Remarques

Malgré les limitations physiques liées à la pandémie, les guichets ont été en mesure de poursuivre les activités de façon presque interrompue en employant différents instruments technologiques qui ont permis d'améliorer l'efficacité et de répondre davantage aux besoins des utilisateurs.

En dépit des difficultés rencontrées dans l'utilisation des ressources du soutien, notamment en ce qui concerne l'accueil des responsables de projet, les objectifs fixés ont été atteints. Ce résultat a exigé des investissements supplémentaires, notamment pour développer des fonctions d'information/support en ligne plus efficaces.

ADEC - En dépit des efforts remarquables qui ont été accomplis (campagne de communication multimédias, vitrine dématérialisée, etc.), les guichets ADEC n'ont pas porté, à ce jour, à la souscription de contrats de service. En effet, dans la mesure où l'ADEC n'est pas identifiée comme un service pour l'emploi, elle a dû créer un réseau de partenaires dont fait partie Pôle Emploi.

De plus, comme cela a été mentionné tout au long du projet, la Corse ne bénéficie que d'actions salariales très rares, aucun WBO (rachat par les travailleurs). Son tissu industriel est également très limité. La solution à guichet unique a pourtant attiré l'attention de Pôle Emploi, qui assure la visibilité du guichet en ligne et organisera un webinaire avec l'ADEC à ce sujet afin d'améliorer l'expérience.

En ce qui concerne le rendement du guichet unique et vu la difficulté d'exercice de la juridiction, l'expérience O.P.E.R.A permet de souligner à quel point le thème de l'emploi doit bénéficier d'une stratégie régionale. De ce fait, outre les opérations « Territoires d'Industrie », qui se dérouleront au sein de CAB et CAPA, et la plateforme SFIDA, qui expérimentera des développements dans le contexte COVID, les guichets O.P.E.R.A. pourraient avoir une deuxième vie en répondant pleinement au défi de la régionalisation des stratégies pour l'emploi.

Les bénéficiaires

Les bénéficiaires - (bénéficiaires / bénéficiaires des initiatives). Tout ce qui concerne les destinataires (nombre et type) et donc l'efficacité et l'efficience externe de l'O.P.E.R.A .: quantité et types de services utilisés; initiatives lancées.

522

Contact avec les utilisateurs

218

Bénéficiaires du chemins de travail indépendant

399

Les participants aux activités de formation

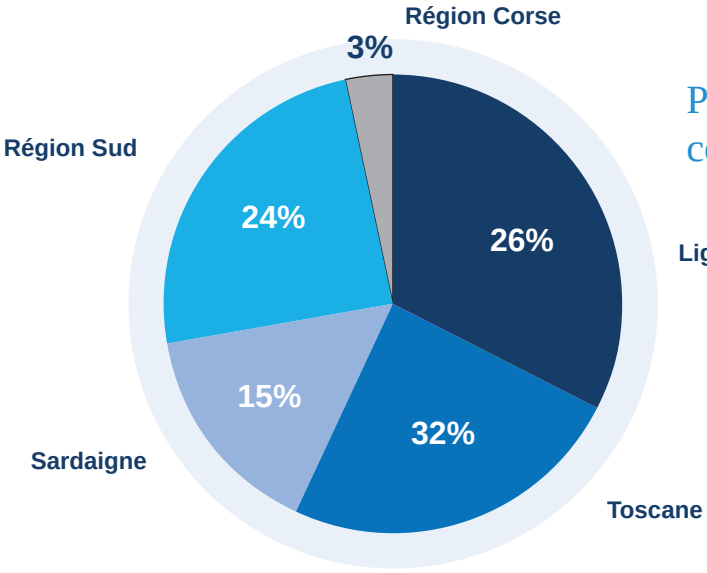

Pourcentage de contacts par région

Pourcentage de activation des chemins du travail indépendant

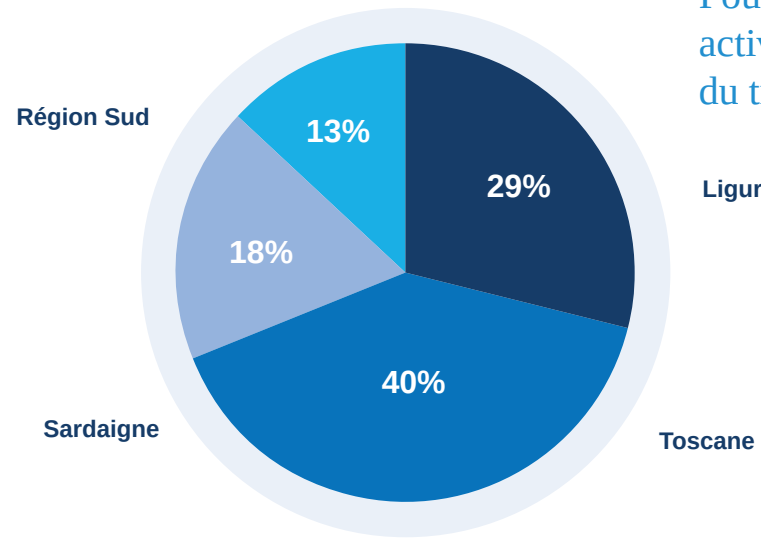

Pourcentage de participants à des initiatives formation

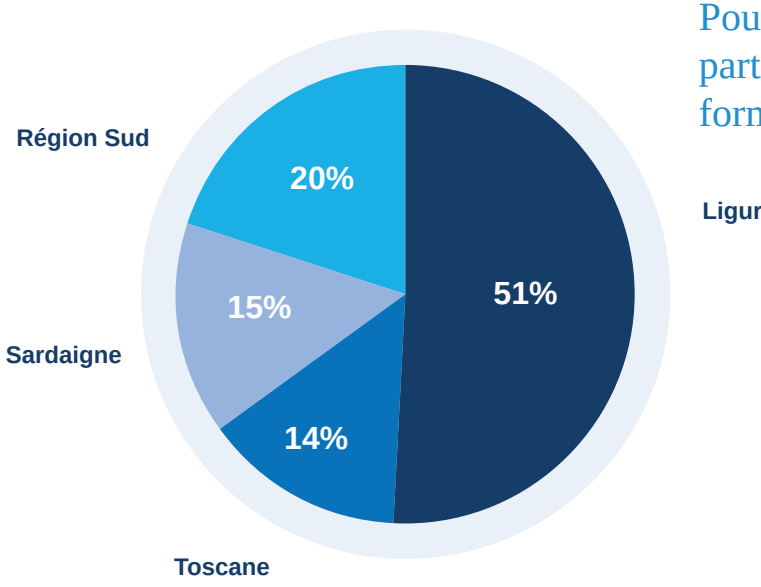

Initiatives lancées

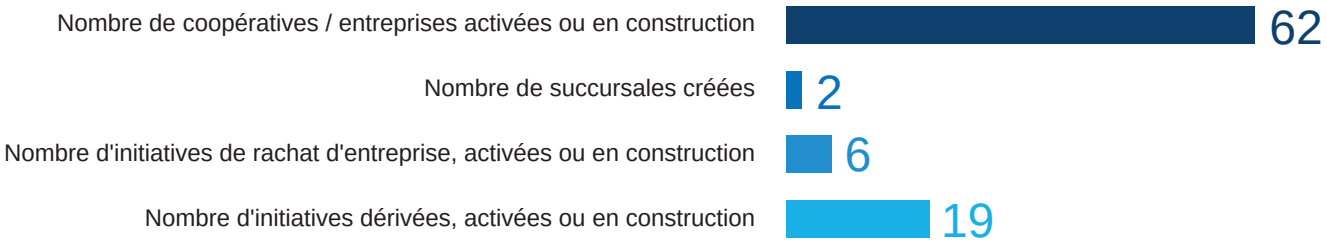

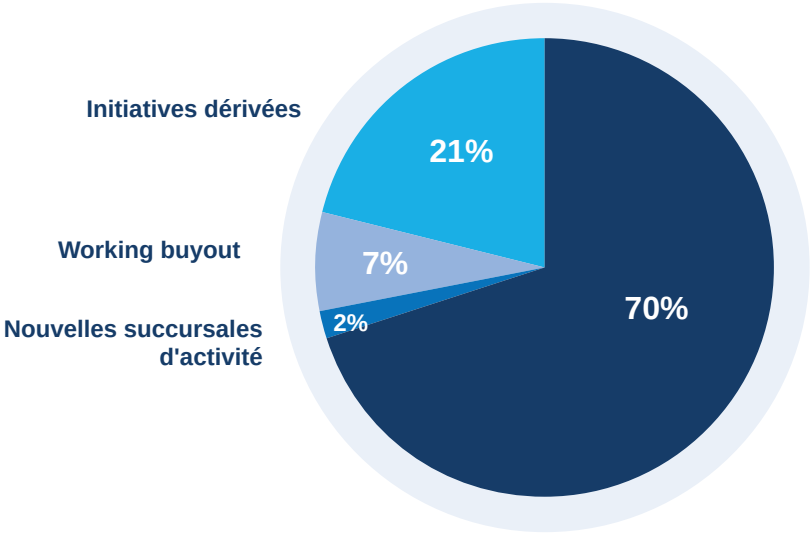

Initiatives de travail indépendant

Entreprises créées et en phase d'activation

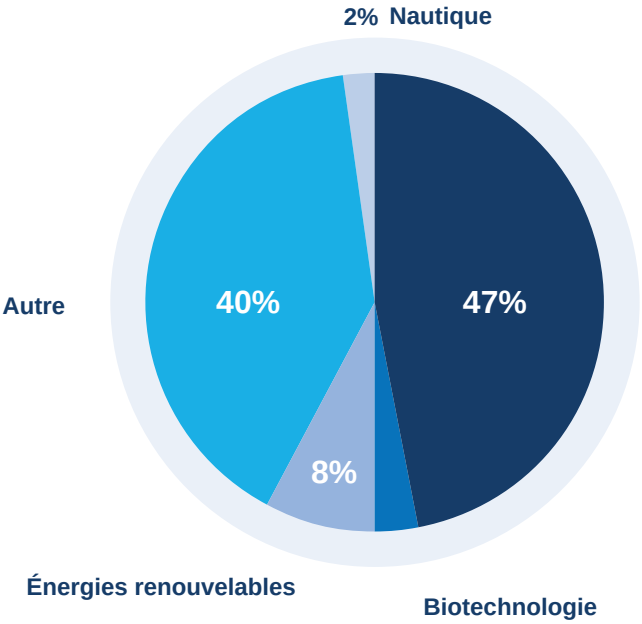

Initiatives pour les chaînes d'approvisionnement prioritaires

Tourisme

Le territoire

Le Territoire - Tout ce qui touche à la relation avec le territoire ou avec la communauté locale: sensibilisation, promotion de stratégies d'intervention, services, visibilité, (actions / activités publicitaires - actions / activités d'animation - séminaires, conférences).

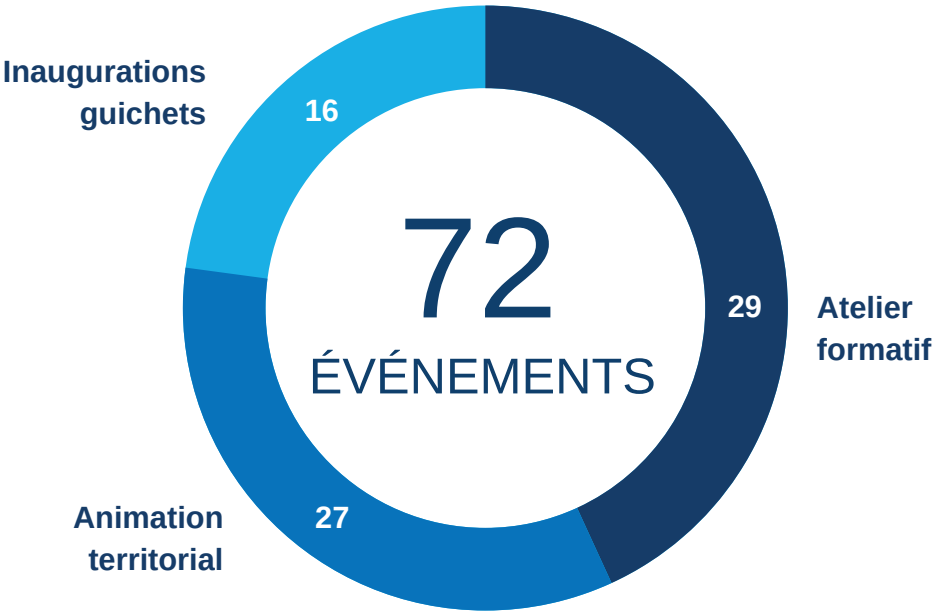

Évaluation qualitative de l'incidence

L'évaluation qualitative de l'incidence a été menée par le biais d'un questionnaire (entretien structuré) proposé aux interlocuteurs locaux des différents partenaires ayant participé au projet.

Certaines observations concernant :

A) Les activités et les instruments réalisés au cours du projet étaient-ils adaptés pour atteindre les objectifs et les finalités fixés ?

B) Les ressources humaines et professionnelles envisagées pour la gestion et la prestation des services étaient-elles adaptées ?

C) Les ressources humaines et professionnelles employées pour la gestion et la prestation des services étaient-elles adaptées ?

D) Les méthodes de travail étaient-elles adaptées pour atteindre les objectifs du projet ?

E) Durant le confinement, comment ont réagi les opérateurs et les conseillers dans la prestation des services ?

F) Durant le confinement, comment ont réagi les utilisateurs des services ?

G) Autres observations (spécifier).

A - Les activités et les instruments réalisés dans le projet étaient-ils adaptés pour atteindre les objectifs et les finalités prévus ?

Ligurie: tant les activités que les instruments étaient adaptés aux besoins pratiques des opérateurs et des utilisateurs.

Chaque guichet a ensuite personnalisé leur utilisation pour s'adapter au mieux aux besoins et aux compétences des utilisateurs (par ex. : storytelling ou schéma par points en fonction des préférences de narration de la personne).

Sardaigne: les instruments et les activités mis en œuvre pour étayer la conception de nouvelles idées d'entreprise proposées par de jeunes chômeurs aspirants entrepreneurs se sont révélés particulièrement adaptés.

En revanche, les activités et les instruments prévus pour favoriser de nouvelles insertions dans le monde du travail par le biais d'initiatives de rachats par les travailleurs, d'essaimage ou par la création de nouvelles branches d'entreprise ont été insuffisants.

Cagliari - Les activités accomplies et les instruments utilisés se sont révélés adaptés et fonctionnels afin d'accompagner les groupes d'aspirants entrepreneurs dans la réalisation des idées d'entreprise et la constitution de nouvelles sociétés coopératives.

Nuoro - Les parcours d'entreprise/auto-entrepreneuriat ont obtenu de bons résultats, conformes aux objectifs du projet.

Les rachats par les travailleurs et l'essaimage n'ont en revanche pas obtenus les résultats escomptés.

Toscane: globalement, les actions et les instruments étaient adaptés aux résultats à atteindre, même s'ils avaient été conçus pour être fournis en personne et si l'urgence sanitaire liée à la Covid 19 ne l'a pas permis. Les instruments et les méthodes à appliquer ont donc dû être revus. Dans l'ensemble, certaines activités et procédures pourraient être simplifiées.

Région Sud: la difficulté consistait à faire comprendre aux partenaires locaux la notion de « territoire en crise » développée par le projet O.P.E.R.A.

Dans la région méridionale, la notion de territoires en crise s'applique à des secteurs précis : la reconversion de chantiers navals (La Seyne sur Mer), de sites militaires, sidérurgiques ou miniers (aucun d'eux ne s'inscrit dans le cadre admissible).

Corse: Oui, dans la mesure où l'ADEC a créé un réseau de partenaires adaptés aux exigences du projet.

Les compétences du partenaire, tout comme la configuration du tissu économique, n'étaient pas adaptées aux attentes finales du projet. Il s'agit donc d'un pari, qui ouvrira de nouvelles voies aux guichets.

B - Les ressources humaines et professionnelles conçues pour la gestion et la prestation des services étaient-elles adaptées?

Ligurie: les ressources humaines et professionnelles conçues dans la phase initiale se sont révélées partiellement adaptées dans la mesure où il a fallu en fait augmenter le nombre de personnes/les heures consacrées au projet pour répondre au mieux aux besoins apparus au fil du temps.

Sardaigne: pour atteindre pleinement les objectifs et les finalités du projet, il aurait été nécessaire, voire stratégique, d'identifier une ressource humaine et professionnelle chargée de l'analyse des contextes de crise d'entreprise typiques de chaque territoire provincial et d'organiser ultérieurement des entrevues individuelles et/ou en groupe avec les travailleurs touchés par des situations de crise similaires.

En revanche, les ressources employées dans la prestation des services d'accompagnement à la création d'entreprise se sont révélées adaptées.

Cagliari - Pour la mise en œuvre du projet, l'on a fait appel à différents conseillers expérimentés dans la gestion et l'administration des sociétés coopératives, des conseillers comptables et fiscaux et des conseillers d'orientation professionnelle.

Nuoro - Les ressources employées dans la prestation des services d'accompagnement à la création d'entreprise étaient-elles adaptées.

Toscane: oui, les ressources humaines et professionnelles prévues pour la gestion et la prestation des services se sont avérées adaptées.

Région Sud: oui, les ressources humaines et professionnelles prévues pour la gestion et la prestation des services se sont avérées adaptées.

Corse: oui, par l'intermédiaire du réseau créé, le recours à des conseillers n'aurait eu aucun avantage en termes de VA, mais uniquement de mobilisation financière. De plus, il a été décidé de respecter les compétences exercées par les organismes reconnus sur le territoire.

C - Les ressources humaines et professionnelles employées pour la gestion et la prestation des services étaient-elles adaptées?

Ligurie: dans l'ensemble, les ressources humaines et professionnelles se sont révélées adaptées dans la mesure où les profils correspondaient aux exigences identifiées par les utilisateurs, les objectifs du projet et les objectifs et services fournis.

Sardaigne: pour atteindre pleinement les objectifs et les finalités du projet, il aurait été nécessaire, voire stratégique, d'identifier une ressource humaine et professionnelle chargée de l'analyse des contextes de crise d'entreprise typiques de chaque territoire provincial et d'organiser ultérieurement des entrevues individuelles et/ou en groupe avec les travailleurs touchés par des situations de crise similaires.

En revanche, les ressources employées dans la prestation des services d'accompagnement à la création d'entreprise se sont révélées adaptées.

Cagliari - Pour la mise en œuvre du projet, l'on a fait appel à différents conseillers expérimentés dans la gestion et l'administration des sociétés coopératives, des conseillers comptables

et fiscaux et des conseillers d'orientation professionnelle.

Nuoro - Les ressources employées dans la prestation des services d'accompagnement à la création d'entreprise étaient-elles adaptées.

Toscane: oui, globalement les ressources humaines et professionnelles employées pour la gestion et la prestation des services se sont avérées adaptées.

Notamment, les conseillers des Centres pour l'emploi sont des conseillers d'orientation possédant une expérience décennale dans le service et n'ont eu aucune difficulté à illustrer les finalités du Projet et à fournir des informations en la matière.

Région Sud: ressources internes uniquement. Les cours de formation sont mis en œuvre en collaboration avec l'incubateur d'entreprises INTERFACE aux termes d'un accord de partenariat, mais sans transferts de fonds spécifiques à O.P.E.R.A.. L'incubateur est financé ailleurs.

Corse: oui, par le réseau créé. Le recours à des conseillers n'aurait eu aucun avantage en termes de VA, mais uniquement de mobilisation financière. De plus, il a été décidé de respecter les compétences exercées par les organismes reconnus sur le territoire.

D - Les méthodes de travail utilisées étaient-elles adaptées pour atteindre les objectifs du projet?

Ligurie: oui, les méthodes proposées par le partenaire responsable de l'activité ont été adaptées aux objectifs du projet.

Sardaigne: en règle générale, les méthodes de travail utilisées pour les parcours d'accompagnement à la création d'entreprise se sont avérées efficaces. Cependant, il aurait été nécessaire d'élaborer également des méthodes à utiliser durant la phase de repérage et d'analyses des contextes de crise d'entreprise.

Cagliari - Les méthodes de travail employées ont été caractérisées par le contact direct avec le groupe d'aspirants entrepreneurs (ou avec leur interlocuteur), suivi à chaque étape, par la présentation de l'idée d'entreprise, jusqu'à sa réalisation. Par conséquent, les méthodes se sont avérées adaptées et ont amené à la création de 6 sociétés coopératives.

Nuoro - Les méthodes de travail utilisées pour les parcours d'accompagnement à la création d'entreprise se sont avérées efficaces en règle générale. Pour des raisons d'organisation, nous avons standardisé un parcours d'assistance-conseil qui a ensuite été adapté en fonction des besoins spécifiques du destinataire.

Toscane: les méthodes de travail utilisées étaient adaptées aux objectifs à atteindre mais il s'est avéré nécessaire de les personnaliser par rapport aux conditions et aux besoins des utilisateurs. Certains utilisateurs ont mis l'accent sur la nécessité de simplifier certaines procédures.

Région Sud: les méthodes de travail utilisées se sont révélées adaptées pour atteindre les objectifs du projet.

Corse: les méthodes de travail se sont avérées adaptées pour atteindre les objectifs du projet.

E - Durant le confinement, comment ont réagi les opérateurs et les conseillers en ce qui concerne la prestation des services?

Ligurie: malgré les difficultés initiales, tout le personnel impliqué dans le Projet a su répondre de manière positive et rapide aux nouveaux défis imposés par le confinement. La plupart des utilisateurs ont également fait preuve de la même souplesse.

Sardaigne: au cours des premières semaines de confinement, il a fallu réorganiser les modes de fonctionnement du guichet et, surtout, faire face à la démotivation provoquée par la pandémie chez les utilisateurs.

Par la suite, grâce également aux plateformes de communication numériques, les opérateurs et les conseillers des guichets territoriaux A.R.C.O.S.S. et ASPAL ont continué à travailler en synergie pour faire connaître les services à de nouveaux utilisateurs potentiels, en s'appuyant sur le renforcement des oppor-

tunités de financement existantes. En même temps, l'organisation de rencontres virtuelles a permis de continuer à interagir avec les utilisateurs adhérant déjà au projet, qui ont exprimé la volonté de poursuivre le parcours d'accompagnement à l'auto-entrepreneuriat.

Cagliari - Durant le confinement, des conseils téléphoniques et des visioconférences ont été organisés afin de ne pas priver l'utilisateur de l'assistance OPERA. L'objectif consistait à suivre à distance les utilisateurs dans toutes leurs formalités.

Nuoro - les outils mis à la disposition ont été utilisés : smartphones, WhatsApp, Skype, e-mail.

Toscane: à l'occasion de la période de confinement, il s'est avéré nécessaire de renforcer les compétences numériques.

Les Centres pour l'Emploi ont été fermés durant le confinement et une partie des opérateurs du Consortium a été placée en chômage technique, tandis que l'autre partie était en télétravail. Par conséquent, ils ont pu fournir des services partiels.

Région Sud: la formation a été limitée et remplacée par la formation en ligne.

Le soutien aux entrepreneurs s'est déroulé principalement en ligne. La difficulté résidait dans l'accueil des personnes cherchant des informations et dans la visibilité des services de guichet durant la période, étant donné qu'il n'était pas possible de recevoir le public.

CDE Petra Patrimonia a implémenté davantage de ressources en ligne (encore en phase de distribution aujourd'hui) : le service Intranet pour entrepreneurs, la création d'une plateforme de formation en ligne axée sur le soutien à la reconversion.

Corse: l'ADEC a fermé ses portes durant le premier confinement (mars-juin 2020) et a également fermé ses 2 guichets. La création d'un guichet en ligne a posteriori a permis de maintenir l'accueil des bénéficiaires même à distance, durant le deuxième confinement (en cours).

F - Durant la période du confinement, comment ont réagi les utilisateurs des services?

Ligurie: la plupart des utilisateurs ayant déjà entrepris le parcours, l'a poursuivi, en adaptant les délais et les instruments de communication.

Le reste a complètement suspendu les activités et est devenu injoignable. Toutefois, durant le confinement, certains utilisateurs ont entrepris le parcours, indépendamment des difficultés rencontrées.

Sardaigne: durant le premier mois de confinement, de nombreuses personnes contactées précédemment et certains utilisateurs adhérant déjà au projet ont décidé de renoncer ou de suspendre temporairement le parcours entrepris en raison du climat de désillusion général et d'incertitude provoqué par la pandémie.

Par la suite, de nouveaux utilisateurs ont demandé à entamer le parcours et une partie des personnes adhérant au projet a décidé de poursuivre l'élaboration du plan d'affaires afin de présenter une demande de financement aux principaux prestataires.

Seule une équipe de promoteurs a décidé de constituer une entreprise coopérative avant la fin du confinement, en continuant, après la constitution, à bénéficier des services d'assistance-conseil pour la planification des ressources et des activités entreprises et pour l'identification d'opportunités de financement.

En général, toutefois, le climat d'incertitude provoqué par la pandémie a fortement conditionné les choix des utilisateurs, en les amenant à reporter au-delà de la fin du projet la réalisation concrète des idées d'entreprise définies et planifiées grâce au soutien des opérateurs et des conseillers des guichets.

Cagliari - Les utilisateurs ont réagi de manière plutôt positive durant le confinement, dans la mesure où les principales tâches de conseil et d'assistance étaient de type administratif et pouvaient de ce fait se dérouler aisément à distance.

Nuoro - Les utilisateurs réellement motivés ont poursuivi le parcours, même dans les difficultés et l'incertitude.

Toscane: à l'occasion du confinement, l'activité a nettement

diminué, même si les utilisateurs ont pu accéder aux services proposés par les CpE, en exploitant certaines plateformes en ligne.

Région Sud: durant la période de confinement, les Services ont été assurés exclusivement en ligne : des entretiens Zoom réguliers, des échanges d'e-mails, l'organisation de séances de groupe (café des entrepreneurs) en ligne, l'organisation de 2 webinaires (économie bleue, création d'entreprises par des femmes).

Corse: durant le confinement, étant donné qu'ADEC est l'opérateur compétent en matière de politique économique, les priorités de l'Agence se sont recentrées sur le soutien aux entreprises, en raison également de la crise COVID. En cette période, les objectifs du guichet O.P.E.R.A. ont été orientés de façon à bénéficier du soutien prévu par les mesures nationales et locales provenant de structures spécifiques et bien identifiées. En cette période et plus que jamais, il est important de savoir comment établir la priorité des problèmes et permettre un soutien aussi efficace que possible. En ce sens, il était absolument inconcevable d'utiliser les guichets O.P.E.R.A. au lieu des guichets COVID aménagés selon les plans de crise en vigueur.

Réflexions à propos de:

H) Quelles sont les améliorations apportées par le projet en termes d'intégration et de collaboration entre tous les acteurs impliqués ?

I) Quelles sont les améliorations apportées par le projet en termes de relation avec le territoire et les collectivités locales ?

L) Points forts et points faibles par rapport aux méthodes de travail et aux modes de prestation du service.

M) Dans quelle mesure les utilisateurs ont-ils joué un rôle de premier plan dans leur projet d'entreprise ?

N) Quels sont les éléments d'innovation et de qualité du service engendrés par le projet ?

O) Autres réflexions.

H - Quelles sont les améliorations apportées par le projet en termes d'intégration et de collaboration entre tous les acteurs?

Ligurie: le Projet a permis d'approfondir les rapports de collaboration existants et d'en développer de nouveaux qui pourront se poursuivre à l'avenir, une fois le projet conclu.

Sardaigne: la collaboration de l'Antenne A.R.C.O.S.S. avec le guichet d'animation territoriale ASPAL a favorisé une connaissance approfondie de l'entreprise coopérative et de ses spécificités, tant parmi les opérateurs ASPAL que parmi les utilisateurs des CpE territoriaux.

Cagliari - Tous les acteurs (aspirants entrepreneurs et conseillés) ont été impliqués dans l'ensemble du projet de constitution d'entreprise. Chacun d'eux a fourni une contribution importante à la création de l'entreprise, qui a vu le jour après une période d'assistance et de conseils de tous les acteurs concernés.

Nuoro - Une collaboration constructive s'est organisée entre les interlocuteurs pour l'emploi indépendant ASPAL et les opérateurs ARCOSS. Elle a facilité la circulation des informations entre les opérateurs concernés.

Toscane: la collaboration des secteurs public-privé a certainement permis de fournir un plus vaste éventail d'opportunités aux destinataires des interventions prévues.

Le projet a encouragé et entamé des échanges entre les partenaires qui ont permis le débat et le partage sur différents thèmes, instruments et méthodologies d'intervention. Des thèmes qui étaient affrontés jusqu'à ce jour de façon individuelle et séparée par les acteurs publics et privés.

Région Sud: amélioration des collaborations avec les opérateurs de la fonction publique dans la région, notamment dans les Alpes Maritimes, en guise de prolongements des relations tissées ici à l'occasion du projet INVITRA. Renforcement du partenariat avec les acteurs de l'économie publique de la ville de Nice et de la communauté d'agglomérations Cannes Pays de Lérins.

Corse: la formalisation d'un réseau de partenaires en Corse consacré au thème de l'emploi a permis une meilleure connaissance réciproque et une synergie entre les acteurs et a fourni la possibilité de considérer la composante « emploi » de la plateforme « SFIDA ».

I - Quelles sont les améliorations apportées par le projet en termes de relation avec le territoire et les collectivités locales?

Ligurie: le projet a permis de créer/renforcer un réseau d'acteurs sur le territoire, en mesure de répondre ensemble aux besoins des utilisateurs par des compétences, des services et des rôles différents. La mise en place de 7 guichets en Ligurie a favorisé le travail en profondeur dans les différentes régions.

Sardaigne: grâce à la collaboration avec les guichets ASPAL, l'Antenne A.R.C.O.S.S. a été en mesure de renforcer sa capacité de pénétration sur le territoire, en atteignant des catégories d'utilisateurs peu ou pas informés sur l'entreprise coopérative.

Cagliari - Le projet a donné de la visibilité au Guichet et aux activités mises en œuvre, y compris grâce aux différentes collaborations avec les Centres pour l'Emploi et les structures institutionnelles du territoire.

Nuoro - Le projet a permis de promouvoir le modèle coopératif, notamment lors de séminaires d'informations sur le territoire (Tiana).

Toscane: au sujet de la relation avec le territoire et les collectivités locales, le projet a contribué à renforcer les relations existantes.

De plus, il a souligné l'importance du secteur agroalimentaire dans la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes chômeurs par rapport à des processus à forte innovation.

Région Sud: amélioration des collaborations avec les opérateurs de la fonction publique dans la région, notamment dans les Alpes Maritimes, en guise de prolongements des relations tissées ici à l'occasion du projet INVITRA. Renforcement du partenariat avec les acteurs de l'économie publique de la ville de Nice et de la communauté d'agglomérations Cannes Pays de Lérins.

Corse: nous ne constatons aucune amélioration particulière dans le cas de la Corse. En ce qui concerne le partenaire, il s'agit peut-être d'une meilleure connaissance des limites de l'exercice de la juridiction au niveau territorial.

L - Points forts et points faibles par rapport aux méthodes de travail et aux modes de prestation du service.

Ligurie - **Points faibles:** les instruments numériques ne sont pas toujours fiables (par ex. : pannes de réseau) et l'impossibilité de rencontre physique a compliqué la collecte de la documentation papier signée par les utilisateurs.

Points forts: les opérateurs étaient aguerris aux méthodes et aux instruments de travail servant à accompagner les utilisateurs durant le développement de projets d'entreprise.

Sardaigne: la complémentarité entre les métiers mis en œuvre respectivement par ASPAL et par A.R.C.O.S.S. et entre leurs rôles respectifs dans le périmètre d'action a été un point fort, dans la mesure où elle a facilité la rencontre entre l'offre et la demande de services. Toutefois, l'absence d'une méthode de travail basée également sur l'analyse des contextes de crise d'entreprise et, par conséquent, sur la mise en œuvre d'actions ciblées pour agir sur ces contextes, a été le point faible.

Domaine territorial Cagliari - **Points forts** : un travail intégré avec l'équipe des conseillers, un service d'assistance spécifique pour les utilisateurs, des contacts directs avec les groupes d'aspirants entrepreneurs (jeunes, sans-emploi, chômeurs ou travailleurs sur le départ).

Point faible: Documentation OPERA complexe.

Domaine territorial de Nuoro - **Point fort**: la collaboration structurée entre l'ASPAL et Arcoos.

Point faible: l'absence d'occasions de se mesurer à des situations de rachat d'entreprise en difficulté par des travailleurs (WBO).

Toscane: les points forts et les points faibles par rapport aux méthodes de travail et aux modes de prestation du service.

Points forts: consolidation et partage de méthodes, qualité des contenus méthodologiques.

Points faibles: besoin de personnaliser les instruments et les méthodes, complexité de certaines procédures et méthodes de travail.

Région Sud - Points forts: efficacité des instruments de soutien développés par ADEC (simple et clair), efficacité des moyens sur les actions de communication.

Points faibles: absence d'une valeur ajoutée transfrontalière adaptée dans l'utilisation des instruments, retards dans le transfert et l'échange de savoir-faire entre opérateurs français et italiens, les instruments de soutien ont été définis avec un certain retard par rapport à la prestation des services.

Corse - Points forts: adaptabilité + réseau de partenaires.

Points faibles: le guichet s'ajoute à une série d'acteurs déjà mobilisés sur le territoire. De ce fait, au lieu de créer de la VA, il peut s'apparenter à un dispositif concurrent à l'échelle d'une petite région.

M - Dans quelle mesure les utilisateurs ont-ils joué un rôle de premier plan dans leur projet d'entreprise?

Ligurie: les difficultés croissantes liées à la pandémie ont opéré de facto une sélection entre les utilisateurs vraiment motivés à mener de l'avant leur projet d'entreprise. Ils ont ensuite répondu de manière positive aux stimuli des opérateurs.

Sardaigne: bon nombre de projets proposés recélaient des éléments intéressants, novateurs et originaux. De plus, la participation active de l'utilisateur dans le processus de collecte et d'évaluation des données nécessaires à la rédaction du plan d'affaires, sous la supervision expérimentée du conseiller, a fourni aux bénéficiaires une occasion d'apprentissage importante.

Cagliari - Les utilisateurs ont été les véritables acteurs du projet: par le biais du guichet O.P.E.R.A., leur idée d'entreprise s'est transformée en une société coopérative locale et a contribué à la création de nouveaux postes de travail.

Nuoro - Les utilisateurs étaient fortement motivés et ont répondu de manière positive aux stimuli et aux consignes.

Toscane: les utilisateurs ont été les éléments clés de leur projet d'entreprise. Sans leur conviction fondamentale, il aurait été impossible d'atteindre les résultats obtenus. Les utilisateurs ont joué un rôle central dans leur projet en définissant concrètement les contenus et les objectifs du projet par rapport à un contexte en pleine évolution et innovation technologique.

Région Sud: c'est la base du projet initial dans les critères de soutien de la coopérative Petra Patrimonia : nous soutenons chacun des créateurs dont nous accueillons et suivons le projet. Selon nous, « O.P.E.R.A. » n'offre donc aucune valeur ajoutée dans ce domaine.

Corse: non pertinent pour la Corse.

N - Quels sont les éléments d'innovation et de qualité du service engendrés par le projet?

Ligurie: la pandémie a contraint les partenaires à reconsidérer sans cesse les modes d'interaction et les relations avec les utilisateurs, qui se sont nécessairement déroulés au moyen des instruments numériques. L'élément qualitatif réside sans aucun doute dans le fait de savoir « raccourcir » les distances et être souple dans la réponse aux besoins des utilisateurs. - L'autre élément novateur consistait à former et épauler les utilisateurs dans le développement d'une plus grande résilience dans cette conjoncture difficile, émaillée d'incertitudes.

Sardaigne: les principaux éléments d'innovation et de qualité introduits par le projet sont :

+ une connaissance plus approfondie de l'entreprise coopérative au sein d'un vaste groupe d'utilisateurs formé principalement de jeunes ;

+ une collaboration entre les acteurs publics et privés vouée à la promotion d'une culture d'entreprise fondée sur la planification, l'innovation et la connaissance du territoire.

Le service a été de moyenne/haute qualité grâce à la collaboration entre le Guichet Co.As.Co, Confcooperative Cagliari et d'autres organisations locales, qui ont contribué à la promotion et à la diffusion des activités du Projet.

Nous n'avons pas constaté d'éléments novateurs particuliers.

Nuoro - Les principaux éléments d'innovation et de qualité introduits par le projet sont :

+ une connaissance plus approfondie de l'entreprise coopérative au sein d'un vaste groupe d'utilisateurs formé principalement de jeunes ;

+ une collaboration entre les acteurs publics et privés vouée à la promotion d'une culture d'entreprise fondée sur la planification, l'innovation et la connaissance du territoire.

Toscane: les éléments d'innovation et de qualité du service attribuables au projet ont été les suivants :

+ expérimenter des méthodologies en ligne ;

+ rapprocher les CpE de thèmes particulièrement novateurs par rapport à des secteurs traditionnels, tels que le domaine agroalimentaire ;

+ favoriser une approche intégrée public-privé pour l'identification de nouvelles opportunités d'emploi.

Région Sud - Renforcement des actions de communication, notamment par le biais de séminaires/webinaires, bulletins d'information, etc.

+ Renforcement du soutien aux entrepreneurs, permettant une surveillance plus étroite et plus régulière dans le temps par rapport à la normale.

+ Renforcement de l'ancrage territorial des guichets et de la coopération avec les acteurs locaux dans la politique pour l'emploi/le développement économique.

+ Renforcement du réseau d'entrepreneurs au niveau régional.

Corse: la création d'un guichet dématérialisé permettant l'accueil et l'orientation des bénéficiaires 24 heures sur 24.

O - Autres réflexions

Sardaigne ASPAL: bonne pratique à étendre au service de création d'entreprise des CpE, à savoir le réseau interne de la structure Aspal et le réseau régional avec Confcooperative comme mode de liaison et de collaboration entre les secteurs public et privé pour des services de qualité.

Région Sud: malheureusement, nous n'avons constaté que très peu d'échanges transfrontaliers entre les entrepreneurs. Nous aurions pu imaginer une rencontre de créateurs d'affaires avec des préoccupations et des thèmes semblables entre la France et l'Italie.

07. Témoignages

O.P.E.R.A.
Organiser et promouvoir les énergies pour relancer l'activité

Interreg
MARITTIMO-IT FR-MARITIME
UNIONE EUROPEA
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

ORGANIZZARE E PROMUOVERE ENERGIE PER IL RILANCIO DELL'ATTIVITÀ
opera

Témoignages

Dans ce chapitre, nous avons recueilli certains exemples d'utilisateurs qui, grâce au projet OPERA, ont bénéficié des services offerts par les guichets.

Fabiana Magrì

Citoyenne du monde, sa vie se déroule entre l'Italie et Israël. Elle nous raconte son idée de création d'une plateforme de jumelage et de brainstorming pour des entreprises et des jeunes pousses qui partagent un intérêt pour l'espace.

Manuel Strameri

Avec l'aide d'O.P.E.R.A, Manuel a pu élaborer un plan d'affaires, travailler à la formulation correcte de la demande d'un microcrédit et à toutes les formalités nécessaires pour l'ouverture de sa nouvelle activité : un atelier mécanique.

Iona Avalos

Paysagiste, elle a décidé de développer un nouveau concept d'espace vert : le jardin nourrissant, avec une approche novatrice tant du point de vue social qu'environnemental.

Freddy Masson

Déjà actif dans le secteur de la communication et de la culture, il a choisi de changer de vie personnelle et professionnelle pour se dédier à refleurir les magnifiques paysages montagneux de l'arrière-pays niçois.

Stefano Rossi

Avec d'autres associés, il a décidé de reprendre et de relancer une activité en Toscane par le « rachat par les travailleurs ». Il est président de la coopérative Parco dell'Oltregreve, qui s'est constituée parmi les anciens associés travailleurs de la coopérative de Legnaia, mise en liquidation l'été dernier.

Antonio Solinas

Grâce au soutien du guichet local, il a créé une entreprise produisant du matériel et des logiciels pour jeux et applications ludiques et éducatives.

Licia Tangianu

Elle a repris et modernisé une ancienne exploitation oléicole, en créant la coopérative « Frantoio Oleario Sorelle Tangianu » selon le mode de management du rachat.

Regione Liguria (capofila / leader)
Via Fieschi, 15 - 16121 Genova, Italia
marco.rolandi@regione.liguria.it - rainisio@filse.it
www.regione.liguria.it

ADEC - Agence de Développement Economique de la Corse
Immeuble Le Régent, 1 Avenue Eugène Macchini - 20000 Ajaccio, France
lesia.sargentini@adec.corsica
www.adec.corsica

A.R.CO.S.S. - Agenzia Regionale Confcooperative per lo sviluppo in Sardegna S.r.l.
Piazza Salento, 5 - 09127 Cagliari, Italia
direzione@arcoss.org
www.confcooperativesardegna.it

ASPAL Agenzia Sarda per le Politiche Attive del Lavoro
Via Is Mirrionis 195 - 09122 Cagliari Italia
aspal.progetti@aspalsardegna.it
www.regione.sardegna.it/agenziaregionaleperillavoro

ATENA Centro Servizi Confcooperative Genova
Via Varese, 2 -16122 Genova, Italia
balzini.v@confcooperative.it - guzzi.a@confcooperative.it
www.facebook.com/liguriaconfcooperative

CDE Petra Patrimonia
50 boulevard de Strasbourg - 83000 Toulon France
torre.patrick@cde-petrapatrimonia.com
www.cde-petrapatrimonia.com

Regione Toscana
Piazza Duomo, 10 - 50122 Firenze, Italia
cooperazionerurale@regione.toscana.it
www.regione.toscana.it

UNISCO Toscana s.r.l.
Via Vasco De Gama, 25 - 50100 Firenze, Italia
unisco@confcooperative.it
www.uniscotoscanalink.it